



Assemblée Générale de l'UNSS du 27 juin 2023

Intervention liminaire du SNEP-FSU, Camille JACQUES

Le sport scolaire dans un contexte bien particulier fait preuve d'un dynamisme sans faille qu'il nous faut saluer d'autant plus que les freins à l'organisation des pratiques des élèves n'ont jamais été aussi forts. Bien sûr l'inflation a pesé énormément et pèsera encore à l'avenir que ce soit pour les transports mais aussi les coûts énergétiques qui ont explosé et qui ont contraint en début d'année nombre de collectivités à fermer des installations, à couper le chauffage rendant très difficile l'organisation des activités physiques sportives et artistiques.

Il aura fallu ce contexte et celui d'une accélération du changement climatique pour que se pose enfin la question des passoires thermiques que sont des gymnases peu voire pas entretenus depuis les années 70. Mais si pour l'heure les questions se posent, les solutions et résolutions font plus que tarder.

Nous sommes à un an des Jeux olympiques et Paralympiques de Paris et force est de constater qu'aucun des objectifs fixés n'est en passe d'être rempli. Continuer à parler d'héritage alors qu'il n'y aura rien à hériter relève de la tromperie pour faire croire que ces Jeux pourraient changer le monde, notre pays et la pratique de l'ensemble des Français-es...

Comment ne pas penser que l'action de l'État nuit à ses propres engagements et notamment celui de « Faire de la France une nation de sportifs » ?

Pour le SNEP-FSU et d'autres, tout ou beaucoup commence à l'école. L'EPS et le Sport scolaire sont des maillons essentiels du développement du sport en France. Touchant l'ensemble d'une génération, ils peuvent travailler au goût de la pratique par la connaissance et les savoirs transmis au travers des différentes APSA, à l'envie de se dépasser en se connaissant mieux, en améliorant l'image de soi, en respectant les règles et autrui...

Pourtant, les projets et réformes de l'Éducation nationale tout en affirmant l'importance du sport et de la pratique, ne font qu'entraver ce développement nécessaire. Quelques exemples probablement non exhaustifs :

Après la baisse des horaires disciplinaires en Lycée professionnel, l'augmentation des PFMP aboutira de facto à moins d'école et donc moins d'EPS et de sport scolaire. Et alors même que l'on ferme des filières dites non insérantes pour en ouvrir d'autres, les métiers du sport ne font pas partie de l'équation alors même que les besoins sont criants ;

Il a fallu corriger quelque peu la réforme Blanquer des lycées toujours aussi contesté en remettant des mathématiques au tronc commun. Si on peut l'entendre, cela aboutit à des créneaux de moins et une utilisation encore plus importante des mercredis après-midi moment du sport scolaire ;

Toujours sur cette réforme, les épreuves de spécialité en mars et la connaissance fine pour les élèves de leur résultat au baccalauréat produit un absentéisme prononcé qui aboutit là aussi à moins d'EPS et de sport scolaire ;

La gratuité totale et un aménagement d'emploi du temps pour des élèves éloignés de la pratique afin de leur offrir deux heures de sport au collège quand dans le même temps le sport scolaire éprouve des difficultés pour payer les transports, quand les projets AS/EPS peinent à exister faute de financement ;

Les 12 jours de SNU sur le temps scolaire qu'on envisage de positionner à compter de mars, c'est autant d'heures d'EPS qui disparaissent au profit de pratiques durant le séjour dont on ne sait rien... Quelle gabegie, quelle débauche de moyens pour un résultat s'il n'est pas complètement nul pour quelques-uns, l'est totalement en regard des objectifs !

D'un côté on casse de formidables outils du service public d'éducation pour développer la pratique sportive et de l'autre on tente de réparer les dégâts avec des dispositifs du type 30mn d'APQ ou 2h supplémentaire au collège.

Suivre les idées quelque peu technocratiques du président de la République ou du COJO sans leur expliquer que le résultat ira à l'inverse des objectifs visés c'est aller contre l'intérêt public et c'est, sans état d'âme, fragiliser le service public d'éducation et le service public du sport scolaire.

C'est dans ce contexte de grogne des enseignant-es d'Éducation Physique et Sportive, animateurs d'AS, que nous tenons notre assemblée générale. Assemblée générale qui devra entre autres opérer des choix drastiques compte tenu de la construction d'un budget qui, à l'instar du budget de l'État, doit maîtriser ses dépenses et donc tailler dans le vif.

Si beaucoup devait être fait pour assainir une situation financière qui, semble-t-il, ne l'était pas, nous aurions pu faire le choix de lisser les choses sur plusieurs exercices ce qui ne nous aurait pas mis dans une telle situation. De notre point de vue, les choix ne devraient pas être binaires et plusieurs scénarii auraient dû être à l'étude pour une décision à l'assemblée générale. Les documents ne semblent pas indiquer que nous serons face à des choix hormis celui d'adopter ou non la proposition présentée. Nous le regrettons très vivement.

Pour terminer, je vous félicite collectivement pour les réalisations faites pour et par les jeunes et c'est surtout vers eux en premier lieu que vont ces compliments. La soirée de remise des prix Ethic'action a pu une nouvelle fois montrer la richesse des associations et les beaux projets réalisés. Mais je tiens à dire ici que les enseignants sont surchargés, en situation d'épuisement, que les conditions qu'ils vivent sont exécrables, que la non-reconnaissance de leurs missions au service des élèves, du sport français leur pèse de plus en plus et que le Pacte en rajoute une couche insupportable. Il est à craindre dans l'avenir qu'on puisse connaître un désengagement du sport scolaire et ce serait la pire des choses pour les élèves. La structure UNSS doit en prendre conscience et le ministère en prendre la mesure en travaillant urgemment sur les questions d'usure professionnelle, de valorisation autre qu'un simple message, sur les conditions de travail qui d'année en année se dégradent.

Merci de votre attention.

DISCUSSIONS ET REPONSES

Réponses du ministère :

-Sait que certains d'entre nous attendent la présence du ministre de l'EN mais il est Marseille.

-Le ministère de l'éducation et le ministère des sports travaillent de concert. Certaines conditions sont à réunir pour développer les filières des métiers du sport. Sur l'héritage équipements sportifs des modernisations sont en cours.

-Absentéisme des lycéen-nes après les épreuves de spécialité : une mission est en cours.

-Les 12 jours de SNU : appel à projets de classes ou élèves individuels volontaires. Cela fait seulement 2 séances d'AS en moins sur l'année et il y a des activités sportives prévues dans le programme des séjours.

-2h de sport au collège : l'objectif est bien de toucher les élèves les plus éloigné-es de la pratique. La liste des 700 collèges est en cours. Il faudra veiller au contenu. Les autres dispositifs ne fragilisent pas l'EPS et le sport scolaire, ils se complètent.

Le ministère des sports a précisé que c'est l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) qui est chargé de faire l'évaluation du dispositif des 2h au collège.

AG de l'UNSS – 27 juin 2023 – Intervention liminaire du SNEP-FSU

- Budget : l'UNSS doit maîtriser ses dépenses. Le budget ne peut pas être établi à partir des désirs de dépenses mais doit se faire à partir des recettes. Ce n'est pas parce que l'UNSS a fait des réserves qu'il faut dépenser et les épuiser.

Réponses du directeur national : L'héritage n'est pas le 1^{er} objectif du COJO. L'UNSS doit travailler avec les collectivités territoriales. Avec l'inflation, l'UNSS doit inventer un nouveau modèle économique pour financer ses événements.

Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à l'AG sur [notre site](#)